



**Comité de la sécurité
alimentaire et
de l'agriculture**
Création: 1998

MEMBRES

Nations Unies: Banque mondiale, FAO, PNUD,

Société civile et ONG:

Christian Aid; Christian Relief and Development Association (CRDA); Concern; German Agro Action (GAA); Farm Africa; Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; Irish Catholic Agency (TROCA-IRE); Oxfam; Save the Children Fund UK.

Donateurs: Austrian Development Cooperation (OAD); Agence canadienne de développement international (ACDI); Ministère du développement international du Royaume-Uni; Commission européenne (CE); Office allemand de la coopération technique (GTZ); Coopération italienne; Agence japonaise de coopération internationale; Agence suisse pour le développement et la coopération (SSD); Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID). Ambassades de Belgique, de Finlande, de France, d'Allemagne, d'Irlande, d'Israël, des Pays-Bas et de la Suisse.

Activités précédentes: Etude consacrée à la réserve de sécurité alimentaire d'urgence, préparation du programme de sécurité alimentaire en Éthiopie (mission dirigée par la Banque mondiale) et coordination des actions de suivi et notamment étude du rapport de mission soumis pour examen au gouvernement.

Éthiopie



FIDA/F. MATTOU

Soutien des efforts de lutte contre la pauvreté

Dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, des progrès ne peuvent être réalisés que si l'action est centrée sur les manifestations les plus extrêmes: la faim et l'insécurité alimentaire.

En Éthiopie, le Comité de la sécurité alimentaire et de l'agriculture représente le Réseau du Système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité

alimentaire dans le pays et il s'emploie à assurer que les diverses manifestations de la faim et de l'insécurité alimentaire soient combattues par les efforts en cours dans le pays pour réduire la pauvreté.

Le Comité se réunit une fois par mois et s'occupe essentiellement de questions relatives à l'aide alimentaire. En l'an 2000, par exemple, il a activement participé aux discussions relatives à la Commission de prévention des catastrophes et de planification préalable des aides alimentaires aux populations touchées par la sécheresse et à celles déplacées à l'intérieur du pays en raison du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Au cours des diverses réunions du Comité avec le gouvernement, il a été surtout question des

// L'Éthiopie, avec 65 millions d'habitants et un revenu moyen de 100 dollars, est l'un des pays les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne. Compte tenu de la répartition inégale des revenus, environ 60 pour cent de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. Selon l'Indice de développement humain du PNUD, l'Éthiopie, classée 171ème sur 174 pays, juste avant le Burkina Faso, le Niger et la Sierra Leone, se place donc dans les tous derniers rangs. Selon une estimation de la FAO, près de 51 pour cent de la population souffre de malnutrition et plus de deux millions de personnes sont considérées comme étant en situation d'insécurité alimentaire chronique.

RAPPORT SPÉCIAL - MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES EN ETHIOPIE, 9 JANVIER 2001



Les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)

Les pays ont besoin des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) afin de pouvoir bénéficier d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative concernant les Pays pauvres très endettés (PPTE). Cette initiative, lancée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) avec l'appui du G8 (Groupe des huit pays les plus industrialisés) représente une approche globale de limitation de la dette extérieure des pays les plus pauvres et les plus lourdement endettés du monde, dans un contexte de lutte contre la pauvreté.

Les PPTE qualifiés doivent mettre en oeuvre des programmes durables de réduction intégrée de la pauvreté et de réformes économiques et présenter des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Toutefois, la première série de ces DSRP n'a pas couvert de manière satisfaisante le développement agricole et rural.

Les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) décrivent les politiques macroéconomiques, structurelles et sociales d'un pays et les programmes en faveur de la croissance et de la réduction de la pauvreté, ainsi que les besoins de financement externes associés. Les DSRP sont préparés par les gouvernements par le truchement d'un processus participatif englobant la société civile et les partenaires du développement, notamment la Banque mondiale et le FMI.

engagements d'aide alimentaire pris par les donateurs, des programmes de livraison, des contributions du gouvernement, des disponibilités locales en céréales vivrières ainsi que des achats essentiels et des quantités de céréales qu'il est possible d'emprunter à la Réserve éthiopienne de sécurité alimentaire d'urgence.

L'accent mis sur l'aide alimentaire complète le travail entrepris par le Comité sur la sécurité alimentaire en Éthiopie (étude et analyse du rôle, de la taille et de la structure de la Réserve de sécurité alimentaire d'urgence, un stock relais de grains pour pallier les nécessités d'urgence des groupes touchés par la famine en cas de pertes sérieuses des récoltes et dans l'attente d'un réapprovisionnement en grains provenant de l'étranger). La coordination et le suivi assurés par la Banque Mondiale ont conduit à une mission multilatérale dans le pays en vue de formuler un Programme de sécurité alimentaire pour l'Éthiopie. Le Comité a également joué le rôle d'un lieu d'échange pour des présentations et des séances d'information tenues par divers organismes sur les questions relatives à la sécurité alimentaire et a récemment

examiné une étude sur les dépenses publiques qui conseille de faire figurer la sécurité alimentaire dans le budget de l'Etat.

C'est du fait de sa connaissance globale et de sa compréhension des questions portant sur l'alimentation que le Comité a récemment été sollicité pour préparer les données sur la sécurité alimentaire destinées au Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) qui doit permettre au pays de bénéficier d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative relative aux Pays pauvres très endettés (PPTE).

La première tâche du Comité a consisté à examiner le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Cet examen à mi-parcours, soumis au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale en septembre 2000 a été préparé après une consultation rapide de la société civile, des organisations non gouvernementales ou des donateurs bilatéraux. Il a été considéré que les problèmes d'insécurité alimentaire étaient traités trop superficiellement et que les rapports fragiles entre l'insécurité alimentaire et les politiques mentionnées dans le document étaient préoccupants.



FIDA/F. MATTIOLI



Compte tenu de l'insécurité alimentaire persistante – souvent exacerbée par de fortes sécheresses – le FMI et la Banque mondiale ont recommandé l'adoption d'une stratégie globale de sécurité alimentaire dans le cadre du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

Le Comité bénéficie d'une vaste expérience collective et sa participation à la préparation du document nécessitera de concevoir, de préciser et de développer des messages spécifiques et cohérents d'une manière participative, avec les donateurs et la société civile. Un petit groupe de travail coopté a été établi pour tirer le meilleur parti possible des analyses et des travaux précédents du Comité.

Le groupe de travail s'intéressera notamment aux domaines suivants:

Orientations

- L'autosuffisance du pays ne réduit pas forcément l'insécurité alimentaire. Le problème tient davantage à l'accès à la nourriture qu'aux quantités disponibles (qui néanmoins peuvent aussi représenter un problème).
- Il est important d'établir une distinction entre l'insécurité alimentaire chronique et aiguë (et entre les réponses et les mandats institutionnels pertinents). L'insécurité

alimentaire en Éthiopie est davantage structurelle et chronique, que temporaire et aiguë, et c'est là l'un des aspects de la pauvreté.

- La famine est le résultat d'une évolution progressive et non un événement soudain.
- Il importe d'établir des stratégies multi-dimensionnelles d'existence pour la sécurité alimentaire. L'agriculture ne suffit pas, compte tenu des limitations de production de nombreux ménages touchés par l'insécurité alimentaire.

Expériences

- Quinze ans d'aide alimentaire en Éthiopie n'ont pas permis d'attaquer les causes profondes de la faim ou de réduire la malnutrition. Quelque chose doit changer.
- L'aide alimentaire et les dépenses de sécurité alimentaire n'ont pas été inscrites dans l'Étude des dépenses publiques.

Recommandations

- S'orienter vers l'introduction des dépenses de sécurité alimentaire dans l'Étude des dépenses publiques.
- Établir les responsabilités au niveau régional et fédéral pour les questions d'insécurité alimentaire chronique ou aiguë.
- Élaborer et mettre en oeuvre un processus d'évaluation qui établisse une distinction entre l'insécurité alimentaire chronique et aiguë.

Le Comité a synthétisé dans un tableau récapitulatif les orientations et les choix politiques en matière de sécurité alimentaire débattus dans le DSRP-I, la Stratégie de sécurité alimentaire du gouvernement et les expériences et travaux auxquels il a participé.

Ce travail est fondamental et constitue une première étape pour que les efforts passés et actuels entrepris par les partenaires nationaux dans le domaine de la sécurité alimentaire figurent dans le DSRP du pays et que, à son tour, cela se répercute de manière décisive sur les personnes vulnérables et frappées d'insécurité alimentaire en Éthiopie.